

# Risque

L'idée de risque tente d'évaluer l'éventualité d'un danger ou d'un péril ou encore d'une rupture d'équilibre dans les interactions entre nature et sociétés. Il n'y a risque que si potentiellement des groupes humains et leurs implantations territoriales peuvent être affectés par les destructions qui suivront la réalisation d'une catastrophe. Le degré de probabilité d'un événement suppose une certaine conscience du danger, laquelle distingue le risque de l'aléa, caractérisé par son imprévisibilité.

L'idée de risque fonctionne autour de trois points d'ancrage : la probabilité, la [vulnérabilité](#) et la maîtrise. Les deux premiers relèvent de l'évaluation, tandis que la troisième relève de la capacité à préserver les populations par des aménagements appropriés. Cet objectif de limiter, voire de maîtriser les dégâts potentiels se heurte lui-même à la mesure de l'évaluation du risque qui se présente sous la forme du couple intensité / fréquence. Plus la fréquence d'une catastrophe sera faible et son intensité forte et plus la vulnérabilité sera importante.

. Les degrés de vulnérabilité et d'exposition varient considérablement selon les niveaux de développement des sociétés. Cette notion de risque est donc toute relative et dépend de la manière dont les sociétés conçoivent leur fragilité face aux périls. Au cours des temps la perception et la réactivité des populations face aux risques naturels les ont fait passer du fatalisme ("le coup du sort", la "volonté divine") à l'exigence de protection. L'efficacité des mesures à prendre dépend fortement de la volonté de réduire la vulnérabilité par des actions de prévention et de protection qui peuvent prendre la forme de réglementations ou de protocoles d'actions, tels les PPR (plans de prévention aux risques) qui existent en France depuis 1995. La mise en place de telles procédures relève de l'application du principe de précaution et de la reconnaissance qu'existe une responsabilité des pouvoirs publics à l'égard des citoyens dans la gestion des risques.

L'idée de risque ne s'applique pas uniquement aux phénomènes naturels, les risques technologiques et les risques sanitaires (épidémies) constituent également des menaces. Les grandes concentrations industrielles et les lieux de stockage des produits toxiques exposent aussi les populations à un certain nombre de dangers. L'idée de risque n'est pas non plus uniquement liée à celle de catastrophe, c'est à dire d'événement brutal et de quasi-simultanéité entre son occurrence et son impact social. Toute dégradation régulière de l'environnement terrestre et des ressources dont la matérialisation peut être reportée à plusieurs décennies appartient également à la catégorie des risques.

À l'intérieur de l'écozone, l'exposition aux risques majeurs (séismes, cyclones, volcanisme, inondations) concerne une majeure partie de la population mondiale.

## Bibliographie